



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DES MASSEURS  
KINÉSITHÉRAPEUTES  
RÉÉDUCATEURS

Paris le 20 novembre 2009

## Communiqué de presse

### Application des référentiels : Les médecins soutiennent les masseurs-kinésithérapeutes

Dans le cadre de la mise en place des référentiels de masso-kinésithérapie, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), l'Union nationale des omnipraticiens français (UNOF) et le Syndicat des médecins libéraux (SML) soutiennent les propositions de la Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (FFMKR) à savoir :

- Lorsqu'il existe pour une pathologie un référentiel de masso-kinésithérapie, le médecin rédige une ordonnance libellée de façon qualitative et **non quantitative**.
- Il est réaffirmé que l'outil de communication et de liaison entre le médecin prescripteur et le masseur kinésithérapeute est la **fiche de synthèse du bilan diagnostique kinésithérapique**.
- Si l'état du patient nécessite d'aller au delà du référentiel prévu par les textes, les syndicats médicaux souhaitent que **le masseur-kinésithérapeute soit l'acteur tout désigné** auprès du service médical des caisses d'assurance maladie. Le médecin traitant est informé via la fiche de synthèse.

Cette position commune traduit une volonté d'une approche médicalisée et interprofessionnelle dans l'intérêt du patient. La FFMKR ne comprendrait pas que le directeur de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (UNCAM) ne tienne pas compte de la volonté des acteurs de terrain dans la mise en place des référentiels de masso-kinésithérapie qui participent également à la simplification administrative.

Une réunion tripartite entre l'UNCAM et les organisations représentatives des médecins et des masseurs-kinésithérapeute doit être organisée rapidement.

Dr Michel CHASSANG  
Président de la CSMF

Dr Michel COMBIER  
Président de l'UNOF

Dr Christian JEAMBRUN  
Président du SML

Alain BERGEAU  
Président de la FFMKR

3 rue Lespagnol  
75020 Paris

tél. : 01 44 83 46 00  
fax : 01 44 83 46 01

[www.ffmkr.org](http://www.ffmkr.org)

enregistré sous le numéro 13.366

**Contact FFMKR : Cyrille PERNOT,  
Responsable de la communication  
et des relations institutionnelles  
06.29.69.28.13**

